

Séminaire doctoral 2013-2014 - Domaine Territoire

Questions urbaines en milieu rural : appréhender les lieux d'entre-deux

Date : Mercredi 9 avril 2014 14h30-18h30

Lieu : salle Jean Challet (1^{er} étage)

Organisation, conception : Bénédicte Grosjean (LACTH)

Chercheur invité : Claire Delfosse (Professeur des Universités à l'université de Lyon 2, directrice du laboratoire d'études rurales, Institut des sciences de l'homme de Lyon)

Doctorants : Amélie Fontaine (LACTH, enseignante ENSAP de Lille)

Guillaume Vanneste (LOCI, enseignant UCLouvain, site de Tournai)

L'école d'architecture et de paysage de Lille travaille depuis plusieurs années sur des problématiques liées aux territoires d'entre-deux, ni tout à fait urbains ni complètement ruraux, dans une métropole multipolaire et transfrontalière caractérisée à la fois par de grandes densités d'habitants et par des formes nombreuses et diversifiées d'agriculture (voir notamment les Cahiers Thématiques n°11, "Métropole agricole"). Se pose aujourd'hui la question de leur cohabitation, leurs interactions, leurs porosités et spécificités ; celle de l'adéquation des outils de l'urbanisme dans des communes rurales où se renouvellent les habitants mais aussi les pratiques agricoles ; se pose aussi la question, plus large de la définition de ces territoires et de l'invention de nouveaux modes de gestion du collectif, du communal, de l'échange et du partage.

Appréhender les lieux de l'entre-deux - à travers le jardin potager-verger

Claire Delfosse (Prof. des Universités, Lyon 2, dir. laboratoire d'études rurales, ISH de Lyon)

En ville comme à la campagne on redécouvre l'importance du jardin : sa fonction nourricière face à la pauvreté, à l'intérêt pour les produits sains, à l'attention portée à la biodiversité, ainsi qu'à la préservation de l'environnement et des paysages. Le jardin potager revêt une multiplicité des formes, individuelles (jardin de bourg, jardin de lotissement, verger) et collectives (jardins familiaux anciennement ouvriers, jardins d'insertion, jardins pédagogiques, jardins partagés) ; les formes individuelles étant plus présentes en milieu rural et les formes collectives en ville. Dans les espaces ruraux, le jardin a ses spécificités. Il s'insère dans le paysage que l'on attend du milieu rural. Dans un contexte de forte mobilité de la population et de recomposition des espaces ruraux, de l'entre-deux en particulier, le jardin connaît lui aussi de profondes mutations. De nouvelles formes d'urbanisation en milieu rural contribuent à diffuser de nouveaux types de jardin individuels et collectifs, voire à faire disparaître des anciennes zones de jardins ou de vergers. Aussi font-elles parfois l'objet de mesure de protection ou de relance au titre du maintien des paysages. De nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité s'y font jour. Par ailleurs, dans les espaces de « l'entre-deux » la question du vivre ensemble et plus simplement même du lien social se pose. Des actions menées autour des jardins visent à le faciliter. Il s'agit donc de voir la place et les mutations des jardins dans les espaces de l'entre-deux, comme révélateurs même des mutations-échanges entre « l'urbain » et le « rural ».

Bio-bibliographie : Claire Delfosse est professeur des Universités à la Faculté de Géographie de Lyon2, où elle dirige le Laboratoire d'Etudes Rurales, de l'Institut des Sciences de l'Homme de Lyon, consacré à l'observation et à l'étude des sociétés rurales contemporaines. Ses travaux peuvent se décliner en trois axes : alimentation et qualité des produits, circuits alimentaires (voir DELFOSSE Claire (dir.), 2011, *La mode des terroirs et les produits alimentaires*, Paris, Ed. La Boutique de l'Histoire, 358p.) ; le rôle de l'agriculture dans le développement des territoires (DELFOSSE C., 2013, « Produits de terroir et territoires. Des riches heures du développement rural à la gouvernance métropolitaine », *Sud-Ouest européen*, n°35, pp. 17-30.) ; patrimoine et culture en milieu rural (SOULARD C., DELFOSSE C., *et al.*, 2007, « Le bâti agricole périurbain. Projets d'aménagement et besoins spatiaux des agriculteurs », in MADELINE Ph. et MORICEAU J.-M. (dirs), *Bâtir dans les campagnes. Les enjeux de la construction de la protohistoire au XXI^e siècle*, Caen, P.U.C, pp. 15-32).

Les relations habitat-agriculture : conflits, lacunes, potentiels, enjeux

Amélie FONTAINE (doctorat LER/LACTH, direction Claire Delfosse, co-encadrement B. Grosjean)

Cette recherche a pour enjeu d'identifier les contraintes et les moyens de la préservation des ressources agricoles à proximité de l'habitat, en abordant simultanément les questionnements issus de l'agriculture et ceux portant sur l'habitat. Elle s'appuie sur l'observation de l'évolution des dispositifs spatiaux et de leurs usages dans une série de communes rurales soumises ou non à la pression immobilière, afin d'identifier des pistes de liens à développer entre l'habitat et l'espace qui nourrit. Trois hypothèses de base sont testées. L'idée qu'un changement du modèle de convoitise de l'habitat est en cours, celui-ci évoluant vers un habitat "en cohésion" avec la nature, qui s'accompagnerait d'une modification du comportement des consommateurs, recherchant l'utilisation de ressources locales, tant dans la construction que dans la vie de tous les jours. L'idée que les évolutions urbaines pourraient mettre en place des liens spécifiques entre la ville et la campagne, par une planification urbaine qui chercherait à intégrer l'espace nourissant, en préservant des exploitations agricoles en milieu urbain, en accueillant d'autres modes de gestions des « espaces verts » urbains (élevage en ville), en proposant des lieux de rencontre et des activités intermédiaires (fermes pédagogiques, maraichage participatif,...). Enfin, l'idée que l'agriculture serait capable de s'adapter afin de produire des liens plus forts avec l'espace habité et ses habitants. Cette agriculture moins intense, plus proche des cycles, chercherait à se rapprocher des consommateurs et donc des villes.

Bio-Bibliographie : Amélie Fontaine est architecte-urbaniste et enseigne à l'ENSAP de Lille le projet d'architecture et de paysage. Après un DSA en Architecture des Territoires, portant sur Mumbai (Indes), suivi d'un projet de recherche à la Martinique avec le laboratoire IPRAUS (ENSA Paris-Belleville), elle gagne le concours Europan 10 en Allemagne puis installe son atelier d'architecture en milieu rural dans le Parc Naturel de l'Avesnois (Nord-Pas-de-Calais), où elle développe des projets de petite échelle, aux objectifs de performance PassivHaus. Elle participe à des concours internationaux (Europan 11, 2^e prix à Reims ; Europan 12, 2^e prix à Seraing, Belgique), les trois projets Europan portant sur la reconversion de friches (ferroviaire, universitaire et industrielle) et questionnant les liens avec la nature et le paysage.

Les marges de la ville diffuse : échelles, situations et outils marginalisés.

Guillaume VANNESTE, doctorant EPFL/UCLouvain (co-encadrement P. Viganò, Ch. Gilot, B. Grosjean)

Le thème de cette recherche se situe dans le champ de l'urbanisme, discipline au sein de laquelle se dégage depuis un peu plus de vingt ans, un ensemble de théories, de recherches et de projets sur la notion de 'ville diffuse'. Soulevé au départ dans le cadre d'investigations sur le territoire du Veneto produites par l'équipe de Francesco Indovina, le thème de la 'ville diffuse' a ensuite été étudié notamment par P. Viganò et B. Secchi qui en ont tiré des enjeux contemporains tels que l'isotropie, la porosité ou la métropole horizontale. D'autres chercheurs encore ont mis en lumière des structures de territoires similaires aux Etats-Unis, en Belgique, en Allemagne ou en Asie. L'accumulation de ces travaux enrichissent la compréhension du 'diffus' comme fait urbain global au travers de ses diverses spécificités locales.

Cette thèse de doctorat s'intéresse plus particulièrement à ce qui fait *la limite* de la ville diffuse, à ce qui échappe à sa définition. Il s'agit de se pencher ici sur les marges de ce système urbain déjà fort étudié - que ce soient ses marges géographiques, des bords intérieurs, des limites d'échelles propres à ces territoires ou les limites des moyens à disposition – afin de saisir les enjeux et les outils de projet qui seraient pertinents dans les territoires "post-ville diffuse".

Bio-Bibliographie : Guillaume Vanneste est ingénieur civil architecte, diplômé de l'école polytechnique de Louvain en 2009. Après un Erasmus à l'EPFLausanne, il acquiert une expérience pratique au sein des agences Aeby Perneger & Associés (CH) puis Studio Associato Secchi-Viganò (Bruxelles) où il collabore depuis 2012 à divers projets d'architecture, d'urbanisme et de territoire, en Belgique et à l'étranger. En parallèle, il a enseigné le projet d'architecture à l'ENSA de Lyon et aujourd'hui il a un contrat d'assistant chercheur à la faculté LOCI de l'UCLouvain site de Tournai, où il encadre un atelier d'architecture de L1.

Séminaire doctoral 2013-2014 domaine Territoire

**Questions urbaines en milieu rural :
appréhender les lieux d'entre-deux**

Date : Mercredi 9 avril 2014 14h30-18h30

Lieu : salle Jean Challet (1^{er} étage)

Organisation, conception : Bénédicte Grosjean (LACTH)

Chercheur invité : Claire Delfosse (Professeur des Universités à l'université de Lyon 2,
directrice du laboratoire d'Etudes Rurales, Institut des Sciences de l'Homme de Lyon)

Doctorants :

Amélie Fontaine (LACTH, enseignante ENSAP de Lille)

Guillaume Vanneste (LOCI, enseignant UCLouvain, site de Tournai)

Introduction

B. Grosjean, enseignante à l'ENSAPL, chercheur au LACTH

Cette séance de séminaire doctoral est proposée par l'axe Territoire du laboratoire LACTH de l'école d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL). Depuis plusieurs années, nous y travaillons sur des problématiques liées aux territoires d'entre-deux, ni tout à fait urbains ni complètement ruraux, dans une métropole multipolaire et transfrontalière que caractérisent à la fois de grandes densités d'habitants et des formes nombreuses et diversifiées d'agriculture (voir notamment les Cahiers Thématiques n°11, "Métropole agricole"). Se pose aujourd'hui la question de leur cohabitation, leurs interactions, leurs porosités et spécificités ; celle de l'adéquation des outils de l'urbanisme dans des communes rurales où se renouvellent les habitants mais aussi les pratiques agricoles ; se pose aussi la question, plus large, de la définition de ces territoires et de l'invention de nouveaux modes de gestion du collectif, du communal, de l'échange et du partage.

Les deux doctorants qui présentent aujourd'hui l'état d'avancement de leur recherche ne sont pas professionnellement des débutants. Ils sont aujourd'hui tous les deux enseignants, Amélie Fontaine à l'ENSAP de Lille et Guillaume Vanneste à la faculté d'architecture de l'université de Louvain, site de Tournai. Ils ont surtout, tout deux, des expériences de quatre à cinq ans en agence : Amélie a fondé la sienne, avec plusieurs concours remportés, et Guillaume est actuellement chez B. Secchi et P. Viganò. Ce type de parcours devient assez courant : après quelques années, de jeunes professionnels cherchent un cadre pour théoriser, prendre de la distance par rapport à leur pratique, monter en généralité. C'est un enjeu qui me semble intéressant à repérer pour les nouvelles générations de doctorat.

La thèse d'Amélie F. sera dirigée par Claire Delfosse (HDR – inscription prévue en septembre 2014), celle de Guillaume V. est en co-direction entre Paola Viganò (professeur à l'EPFLausanne) et Christian Gilot (professeur à l'UCLouvain). Je suis pour ma part co-encadrante de ces deux thèses.

Nous recevons aujourd'hui Claire Delfosse, qui est professeur des universités à Lyon 2, à la Faculté de Géographie, mais qui connaît bien le territoire lillois, pour y avoir enseigné pendant de nombreuses années à la Faculté de Géographie et Aménagement.

Appréhender les lieux de l'entre-deux à travers le jardin potager-verger

Claire Delfosse, professeur des Universités, faculté de Géographie, Université de Lyon II.

Je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui et de pouvoir échanger avec vous, je suis très heureuse de pouvoir bientôt encadrer la thèse d'Amélie. Je suis géographe de formation, j'ai un parcours universitaire pas complètement linéaire. J'ai travaillé dans une direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt (avec notamment la gestion des permis de construire agricole), j'ai donc fait ma thèse en étant salarié de la fonction territoriale et ensuite j'ai continué mon travail dans le cadre d'un bureau d'étude. J'ai ensuite été recruté à Lille, puis comme professeur à Lyon 2.

Je ne suis pas complètement spécialiste de l'entre-deux, mais plus d'une géographie rurale. Aujourd'hui, on nous dit que le rural n'existe plus ; l'Etat lui-même nous dit que nous n'existons plus, car nous avons à Lyon un master avec une mention 'études rurales' pluridisciplinaire, qui va disparaître. Cette notion d'études rurales se retrouve éclatée entre les historiens et les géographes, ce qui illustre en partie les débats que nous avons aujourd'hui.

Je dirige maintenant un Laboratoire d'Etudes Rurales, pluridisciplinaire, fondé par un historien et maintenant dirigé par une géographe. L'essentiel de nos doctorants sont des géographes ou des historiens, nous accueillons aussi des juristes, des sociologues et des économistes. Notre laboratoire associe les chercheurs en sciences humaines de l'Ecole Supérieure agricole privée de Lyon (ISARA, appartenant à La Catho).

Je ne suis pas spécialiste de l'entre-deux, néanmoins, cet entre-deux permet d'identifier les différences entre urbain et rural, en terme d'aménagement. J'ai également fait partie du groupe de prospective DATAR sur les espaces de faible densité. La première remarque était que dans ces espaces de faible densité, même si le libellé initial était « agro bio ressources », il y avait également des Hommes qui vivaient et que l'on rencontrait des problèmes de gouvernance, des modes de vie spécifiques à des espaces de faible densité. Nous avons une vraie interrogation sur ce que peut-être le rural, en parallèle des interrogations sur la ville.

Ces espaces d'entre-deux ou Tiers-espaces (selon l'appellation de Martin Vannier) sont particulièrement intéressants sur les hybridations, les thématiques et les échanges. On peut montrer que tout n'est pas venu de l'urbain, mais qu'il y a bien des échanges à deux directions et pas seulement un modèle urbain qui diffuse et qui transforme tout. C'est une hypothèse de ruraliste bien entendu.

Pourquoi s'interroger à travers la question des jardins ? C'est sans doute lié à une histoire personnelle, mon grand-père passait son temps dans son jardin, c'était un espace de liberté, qui lui évitait d'être dans la maison. Mais il gérait également tous les sachets de graines pour le comité social d'EDF. J'ai toujours été intéressée par la forme, le temps passé ; ce qui est dans le jardin derrière et dans le jardin devant. Ce qui est de l'ordre du décor, devant, dans le potager, ..., les fleurs coupées. Le jardin devient un indicateur.

J'ai ensuite habité une maison dans l'espace rural d'Ile de France, dans une ancienne petite exploitation, à côté de Meaux, dans une zone maraîchère où existent de petites exploitations appelées 'bricoles'. En marge de cette bricole, on trouvait les zones de jardin, que j'ai pu longuement observer : les jardiniers, les nouveaux habitants, les reprises de jardin, les transmissions de savoir. Il s'agissait d'une observation à caractère « ethnographie des pratiques ». Aujourd'hui, vivant à Bourg-en-Bresse, où il existe une vraie culture du jardin, nous sommes dans une région gastronomique, qui a préservé une vraie passion pour le jardin.

Il existe beaucoup de travaux sur les jardins urbains ou sur l'agriculture urbaine, autour d'un phénomène de renouveau et d'engouement sociétal. Un grand nombre de programmes de recherches portent sur le jardin urbain, la localisation, la pollution, le jardin comme lien social,... toutes disciplines confondues.

On voit très bien dans les espaces périurbains des mutations liées à une imbrication de population et on observe une mutation du jardin rural lié aux recompositions de populations.

J'ai souhaité lancé une recherche doctorale sur les jardins ruraux comme facteur d'interrogation d'un processus d'hybridation entre l'urbain et le rural, avec un gradient d'urbanité. Malheureusement la doctorante n'a pas obtenu d'allocations doctorales, ni régionale, car la question du jardin rural n'intéresse pas. Alors que cette étudiante était passionnée de jardin et s'était convertie de l'urbain vers le rural. Elle a obtenu une autre bourse de thèse, sur la gestion de l'eau dans les appellations d'origine contrôlée.

Entre temps, des financements ont été obtenus pour faire travailler des étudiants de master 1. Il s'agit d'une recherche qui a mûri, mais qui n'a pas encore abouti sur une inscription en doctorat. Mais c'est une recherche en cours, à travers plusieurs travaux d'étudiants de master, travaillant sur des problématiques un peu différentes et travaillant sur des espaces différents de Rhône Alpes, sur le périurbain de Bourg en Bresse, sur le parc naturel régional des Bauges (patrimoine immatériel – savoir-faire jardinier). Il s'agit donc d'une recherche en cours avec des interrogations et des hypothèses, plutôt qu'un résultat de recherche.

L'exposé sera fait en trois temps qui illustrent plutôt des pistes :

- Différences et similitudes des questions sur l'urbain et le rural autour du jardin ;
- Evolution du jardin dans l'entre-deux, face à un phénomène de pression urbaine et de mélange de populations et de genres de vie ;
- Liens entre ville et campagne autour du jardin.

Différences et rapprochement

La première différence est dans la place des structures du jardin entre l'individuel et le collectif.

Dans les espaces urbains, nous avons un grand nombre de jardin collectifs : jardins ouvriers, jardins familiaux, jardins d'insertions, jardins partagés, potagers (dont on parle beaucoup dans les programmes de recherche). On retrouve une place importante du collectif, reconnu en ville ; alors que l'on a peu d'espaces collectifs / partagés voués au jardin à la campagne (propriété individuelle). Nous avons des structures sensiblement différentes.

On retrouve des différences importantes dans la place dans le paysage, on associe très facilement un paysage rural à des jardins (ouverts ou non cloturés). Dans le périurbain, se retrouver dans son jardin, c'est se retrouver à la campagne. Il y a une forme de représentation associant le jardin à la campagne. De par l'organisation foncière rurale, le jardin tient plus de place et est plus présent dans le paysage. On trouve une grande diversité de localisation des jardins dans les espaces ruraux, c'est en fait souvent hérité des structures foncières, du relief, mais également des structures villageoises, habitat groupé ou non.

Sur ces images du village de Chambry : un habitat très groupé, très serré, avec des cours communes, où les jardins étaient renvoyés à l'extérieur du village, tous regroupés mais avec des parcelles individuelles. Plus loin, les parcelles à pommes de terre sont dans les parcelles agricoles et changent tous les ans. On peut penser également aux structures de l'habitat picard avec l'habitat serré, les jardins et ensuite les pâtures tout autour. Les formes et structures de l'habitat génèrent des

imbrications différentes des jardins.

Autres images : un habitat serré dans un village alsacien, parcelles de jardins autour de la maison dans le village. Dans les Vosges, on peut trouver au milieu d'un bout de pâture, une parcelle vouée au jardin. Les vues aériennes permettent d'analyser précisément les formes différentes.

Des liens à l'agriculture et des usages peuvent être hérités, le rural n'est pas exclusivement agricole (diversité de fonctions). On peut trouver au sein des exploitations agricoles des répartitions des tâches, de rôles et de localisations. Exemple : le Marché de Bourg en Bresse, on y trouve un trop plein (surplus) de jardins, qui sont vendus. C'est un droit et une tradition qui persistent. C'est également une forme de relation ville-campagne.

Enjeux actuels communs

1. fonction nourricière renouvelée en ville pour les jardins (pauvreté, qualité alimentaire, ultra-court : échange autour du jardin)
2. protection des jardins familiaux en ville au titre du paysage et de la nature (préservation du paysage ouvert)
3. qualité du sol du jardin – d'où vient la terre ? Questions sanitaires liées à la terre (second usage) > Ancien site industriel
4. pauvreté existante en milieu rural et très forte dans l'entre deux, le jardin peut jouer un rôle
5. fonction de loisirs, enquête dans le Roannais
6. enjeux liés à l'environnement et à la biodiversité : agriculture polluante mais jardin aussi ; le jardin garde les traces de variétés traditionnelles (biodiversité domestique) qui n'ont pas été détruites par l'agriculture, etc. Passage d'une économie agricole à une économie jardinière
7. enjeux liés au lien social : jardins partagés, échanges de savoirs faire, échanges de semences, dons contre dons, maison de retraite (jardins quittés par les personnes âgées, besoin de retrouver un équivalent)

Évolution des formes et des localisations d'entre-deux

Les espaces de jardins anciens sont particulièrement fragiles face à l'urbanisation. On retrouve des arrangements entre voisins, pour vendre en même temps et vendre ainsi en terrain à bâtir. Des espaces de jardins deviennent des zones pavillonnaires. Nous avons réfléchi en Picardie à protéger des zones de jardins (inscription au POS). La fragmentation du foncier peut être un outil de protection, mais quand les voisins s'arrangent pour vendre du terrain à bâtir, les mini parcelles ne jouent plus leur rôle protecteur, en particulier lors des transmissions de patrimoine.

Dans cet entre-deux, on trouve de nouvelles formes de jardins qui apparaissent, de nouvelles localisations, notamment dans les zones pavillonnaires (coin pelouse – coin potager plus ou moins développé). Celles-ci dépendent également de la taille des parcelles (aujourd'hui on vise la réduction des tailles de parcelles). On voit apparaître le jardin décoratif (nouveaux jardins, nouvelle culture).

Dans l'entre-deux, on voit arriver l'émergence de jardins collectifs, liée à la diffusion de l'habitat social et collectif en raison de la loi SRU. La mobilité fait souvent la différence entre le milieu rural et le milieu urbain

Des liens ville-campagne

La ville de Roanne, ville industrielle en crise, ville appelée 'ville rétrécissante', est passée de 60 000 à moins de 30 000 habitants aujourd'hui. En ville, on trouve donc de nombreux espaces pour développer des jardins, alors qu'en périphérie on constate un développement du périurbain avec une

tradition du jardin ouvrier. On voit le développement d'associations très actives, notamment 'Entrepote' : entreprise paysan ouvrier travailleur équitable installée depuis 2007 avec plus de 200 adhérents du roannais rural (porteuse des AMAP du Roannais). Sa fondation résulte de la création d'un groupement d'achat de produits issus de l'agriculture biologique en réaction à l'agriculture industrielle, ces mouvements alternatifs alimentaires urbains arrivent à gagner de l'urbain vers l'entre-deux. Cette association organise des échanges de graines, de plants pour le potager, ... le potager est à nouveau considéré comme un espace nourricier, il est porteur de valeur autour du bio, de la biodiversité, et de valeur anti-consumériste. Tout un réseau d'entraide se développe, d'autoproduction, d'autoconsommation, de mise en réseaux se met en place. Ce type d'association peut se développer et résulte d'un phénomène d'hybridation et de diffusion.

Dans la ville de Romans (ville industrielle, vieillissante, avec problèmes sociaux), on trouve des jardins de Cocagne dans les communes périurbaines avoisinantes, qui alimentent des AMAP créées par des centres sociaux urbains. Des liens existent donc entre l'urbain et ces espaces périurbains ou d'entre-deux.

Des liens Ville-campagne, ce sont aussi des manifestations autour des jardins : fêtes, échanges, démonstrations, marchés, foire, etc. Dans l'un des villages de l'Ain, un verger conservatoire de jardin a été créé, issu d'association patrimoniale. Une fête a lieu autour des fruits d'automne, début octobre, celle-ci attire 8 000 personnes en un week-end, il s'agit essentiellement de Lyonnais qui viennent s'approvisionner en pommes, potiron, courges, ... Au fur et à mesure des années des pépiniéristes, des cours de taille, ... se sont développés autour du verger. C'est selon moi, vraiment un lieu d'échange entre ville et campagne, un lieu d'entre deux. Nous sommes dans un périmètre périurbain de ville moyenne, à 1h de route de Lyon. Cette fête génère à la fois du lien social et un travail autour du jardin.

Aujourd'hui, on peut observer une forme de patrimonialisation dans ces espaces périurbains, notamment autour du verger, contrairement aux jardins qui ne sont absolument pas préservés. Des vergers, des vignobles périurbains sont régulièrement replantés et constituent de nouveaux décors des zones périurbaines. Cela diffuse également des actions (exemple Lorraine sur les vergers de pruniers) pour replanter les jardins des lotissements périurbains. On retrouve un rôle de l'ENR et des PNR, qui jouent un rôle très important dans le maintien de cette diversité et de replantation de vergers. Ils participent à la mise en place de cours sur la greffe, la taille, ... ces cours permettent de réunir les habitants (des plus anciens aux nouveaux arrivants). Une pratique associative existe fortement autour des vergers, grâce notamment à des associations telles que les Croqueurs de Pommes. Les vergers ont un rôle de marqueur dans le paysage et jouissent d'un caractère noble (contrairement à la Pomme de Terre par exemple).

Tout ceci correspond à des pistes de réflexions en cours.

Questions du public

Catherine Grout : *Parmi les fonctions que vous avez indiquées, avez-vous envisagé la question de la pédagogie ? Je pense qu'elle peut toujours être présente, pas uniquement comme lien social ou comme métaphore (le fait de cultiver). Et en même temps l'origine du mot culture est également liée à l'entretien.*

Claire D. : C'est un point important, la pédagogie, le grenelle de l'environnement demandait à chaque école primaire d'avoir son jardin et de la cultiver. Même dans ces villages périurbains, on fait redécouvrir le jardinage aux enfants. Il y a ces pratiques qui sont transmises par les instituteurs (exemple Village de Chambry). On retrouve un lien intergénérationnel que l'on peut faire jouer. Cette pédagogie, on va la retrouver dans les vergers conservatoires (financés par les intercommunalités), les

parcs jouent aussi un rôle majeur dans la transmission des pratiques de l'environnement dans le jardin. On a de nombreuses structures qui jouent ce rôle de pédagogie.

Catherine G. : *En terme de fonction, c'est un élément à mettre en avant, qui permet de reprendre un point qui a été énoncé et qui mérite d'être critiqué, c'est celui du modèle. Il est à critiquer car ce n'est pas uniquement la question de la patrimonialisation, c'est aussi une question de conformité, d'une « imitation de ». La pédagogie du jardin, si elle reprend un modèle ancien, celui-ci pourra poser problème ; il devrait sans doute être actualisé (réétudié) vis-à-vis des nouvelles questions, soulevées précédemment.*

Nicolas Rouget : *Quels sont les subventions qui permettent de recréer ces vergers ? S'agit-il de subventions PNR ?*

Claire D. : Par exemple dans le Roannais, (partie du Roannais qui a été intégrée au grand Roanne en passant de 6 à 43 communes), les paysages de vergers ont été subventionnés par les communautés de communes et le verger conservatoire. Dans les PNR, c'est plutôt de l'animation et un travail avec des pépiniéristes, des actions de sensibilisation.

Nicolas Rouget : *Sur les coteaux du Roannais, est-ce qu'ils travaillent sur la vigne ?*

Claire D. : Non, néanmoins, sur les côtes des forêts, plutôt au nord, on a réinstallé dans ces villages périurbains très patrimonialisés (Pays d'Art et d'Histoire), dans un village près de Saint Etienne, la commune a réinstallé un viticulteur, on est presque plus proche du jardinage que de l'agriculture, notamment en raison de l'imbrication des parcelles. Il ne faut pas oublier que les maraîchers à Dijon et à Rouen étaient appelés des jardiniers, il y a encore peu de temps. Dans ce cas, c'est la commune qui subventionne la réinstallation d'un vigneron.

Richard Klein : *Dans les différentes catégories énoncées, le jardin a toujours une place extrêmement cognitive, comme si les pratiques et les lieux que vous évoquez étaient strictement des lieux qui allaient améliorer les situations. D'ailleurs, le mot social apparaît dans lien social mais pas comme une pratique sociale, c'est une question de terminologie que je voulais questionner. Est-ce que cela signifie que l'on met de côté des pratiques qui seraient conflictuelles, évidentes, individualistes ? « Le jardin est un facteur d'interrogation », comme vous l'avez évoqué. N'y aurait pas aussi des choses intéressantes dans ces domaines, des pratiques à examiner.*

Claire D. : Tout à fait, je n'ai pas voulu trancher avant de faire des études et des enquêtes plus précises. Néanmoins dans les formes, le jardin ouvert agricole s'oppose au jardin clôturé du pavillon, individualiste. Il y a aussi une question du coût du foncier, on recherche un foncier pas cher sans pour autant vouloir participer à la vie collective.

On retrouve un côté individualiste, le conflit est clair entre les jardins et les espaces agricoles. C'est aussi une question dans les nouveaux jardins en ville, est-ce que l'on doit les fermer ou non ?

Une vision positive existe mais c'est aussi une contrainte (exemple : un entretien avec des personnes âgées, je jardine et j'ai toujours jardiné mais je ne sais pas si j'en ai envie).

C'est vrai que j'ai donné une vision positive, néanmoins des questions existent, notamment autour du foncier : « si l'on vend ensemble, on peut vendre plus cher au prix du terrain à bâtir ».

Bénédicte Grosjean : *C'est une bonne transition vers le travail d'Amélie ! que l'on essaie justement d'orienter vers ces questions de conflits dans ces relations.*

Les relations habitat-agriculture : conflits, lacunes, potentiels, enjeux

Amélie Fontaine, enseignante à l'ENSAPL

C'est un travail de recherche que j'amorce en vue d'une inscription prochaine en thèse. Ce projet de thèse fait suite à plusieurs études préalables sur cette problématique des relations entre l'habitat et l'agriculture.

Le premier pourrait paraître éloigné, mais finalement les problématiques se recourent, il s'agit d'un travail de recherche sur les relations Ville – Environnement en Inde dans le cadre de mon DSA à l'ENSAPB. L'étude de cas a été faite sur la région métropolitaine de Bombay / Mumbai, qui est une région en croissance urbaine et démographique très forte, on peut même parler d'explosion urbaine. Le travail a ciblé les types d'agricultures existantes dans la région de Mumbai et leurs relations à l'urbanisation.

Ce travail a abouti à deux conclusions :

- Cette mégalopole de 18 millions d'habitants (projetée à 25 millions 2025) n'a presque plus d'espace cultivable (carte Inversée, après déduction des reliefs, du réseau hydrographique, des zones urbanisées et urbanisables, des réseaux), ce qui pose une réelle question d'approvisionnement alimentaire pour la ville.

- Le deuxième phénomène identifié correspond à la manière dans des terrains agricoles se transforment en terrains urbanisés par l'intermédiaire des bidonvilles (50% de la population vit dans les bidonvilles, ce qui génère un réel processus de transformation du territoire rural en espace urbain).

Le second travail de recherche/ projet (intitulé « Quand la nature dessine le projet ») a été effectué dans le cadre de l'IPRAUS (après le DSA) sur une ville qui se situe à la Martinique, en banlieue de Fort-de-France et qui subit la pression urbaine. Cette ville de case Pilote a une nécessité d'urbanisation importante avec une contrainte de topographie, de séisme et de relation à l'eau, qui ne sont pas anodines sur ce type de territoires.

Nous nous sommes rendus compte lors de cette étude, qu'il était nécessaire de penser le territoire par unité. Comment à l'échelle très locale peut-on alimenter directement ces parties du territoire qui pouvaient se retrouver isolé par des éboulements par exemple. Comment peut-on trouver une autonomie ?

Ces deux recherches ont amorcé mes questionnements. Ceux-ci se prolongent depuis 2010, dans le cadre de mon atelier d'architecture installé à la campagne. Je rencontre en effet de nombreuses problématiques liées à ces relations Habitat – Agriculture, à une échelle plus petite, à la fois en travaillant sur des projets de maisons, mais également sur des cas plus atypiques de fermes. On retrouve de manière récurrente dans de nombreux projets des problématiques de morcellement, d'enclavement, d'incompatibilité d'usages et de nuisances.

Par des *workshops* et projets à l'échelle européenne, j'ai constaté que l'on retrouve exactement les mêmes problématiques (exemple de Vienne en Autriche).

J'ai choisi de me rapprocher du territoire du Nord-Pas-de-Calais pour formuler la question principale de la thèse : « Comment peut-on préserver la ressource agricole à proximité de l'espace que l'on habite ? » Cette question principale amène sur des questions de contraintes et de moyens nécessaires à la préservation de ces liens ? La préservation de la ressource agricole à proximité de l'habitat est-elle à favoriser ?

Pour commencer ce travail, je propose une approche double, à la fois depuis l'habitat et depuis

l'agriculture. L'approche depuis l'habitat est celle à laquelle nous sommes régulièrement confrontés durant nos études et notre métier d'architecte ; alors que celle de l'agriculture reste complètement à explorer. A partir de ces questions, trois premières hypothèses sont énoncées sur les moyens de préservation de la ressource agricole à proximité de l'habitat :

- Le changement du type d'habitat et du modèle de 'convoitise' amènerait les habitants à rechercher une « cohésion avec la nature » et à tisser des liens avec leur environnement
- Par la planification urbaine, on pourrait créer de nouveaux liens entre la ville et la campagne. Par l'intermédiaire des SCOT ou des PLU, on pourrait favoriser une orientation des villes et des villages qui « préserve la ressource alimentaire à proximité de l'espace que l'on habite ».
- L'agriculture ne serait-elle pas en train de se métamorphoser et chercherait à retrouver des liens qui préexistaient auparavant avec le consommateur et l'espace habité.

Pour démarrer, la méthodologie s'appuie sur des études de cas. Nous pouvons les classer en deux types : classique (exploitation dans un village ou en bordure de village, avec ou sans pression immobilière) ou atypique (bio, AMAP, partagé). Au départ, j'ai été fortement attirée par ces exploitations atypiques, mais celles-ci ne reflétaient pas les problématiques globales du territoire et représentaient souvent une échelle très petite, en comparaison à la majorité des exploitations agricoles.

Ces cas sont étudiés systématiquement à trois échelles : à l'échelle territoriale, l'échelle du village ou de la ville et celle du bâti. Ces trois échelles sont complétées par trois approches : architecturale, paysagère et enfin fonctionnelle.

Pour ce séminaire, je vous propose de présenter l'un des cas d'étude, sur un premier territoire (qui ne sera sans doute pas le seul) : le parc naturel de l'Avesnois, au sud de Valenciennes et qui s'étend sur toute la partie sud du département du Nord. Ce territoire a la particularité d'être plus rural que le reste de la région Nord-Pas-de-Calais (119 hab/km² contre une moyenne de 322 hab/km² en région).

On y constate une diminution extrêmement forte du nombre d'exploitations, entre 1988 et 2000 (-44%), ainsi qu'une diminution de la surface agricole utile (plus forte qu'au niveau de la région), avec -5.3% contre -4.5% en région (et contre -2,6% au niveau national). Cela pose beaucoup de questions, dans la mesure où nous sommes situés dans un territoire très rural qui subit assez peu la pression foncière et urbaine.

On trouve également une problématique liée au vieillissement de la population, avec une nécessité d'attirer les « jeunes » ; cela pourrait avoir lieu grâce à la mise en place de constructions avec un cadre de vie plus qualitatif.

Je vous propose un premier zoom, entre Maubeuge et Avesnes-sur-Helpe, au cœur du bassin d'emploi du Parc Naturel Régional de l'Avesnois. Ce secteur a la particularité d'accueillir une nouvelle voie rapide depuis 2011 et qui génère un processus de nouvelle urbanisation. Ce secteur est de fait beaucoup mieux desservi, on se retrouve à 1h de Lille, alors que le reste de l'Avesnois se situe entre 45min et 1h45 selon les localités. Cette nouvelle voie rapide modifie les orientations du territoire.

L'étude de cas choisi se situe à proximité de cette voie, sans être mitoyenne de celle-ci (car d'autres questions spécifiques à la voie rapide émergeraient). Le village de Damousies n'a pas de pression foncière identifiée, on constate la construction d'une ou deux maisons par an. Néanmoins, les chiffres de l'INSEE montrent une augmentation progressive de la population depuis 2006. Une nouvelle dynamique est en place ; alors qu'auparavant on identifiait une perte constante d'habitants.

Le centre ancien du village est installé près d'un cours d'eau dans la vallée tandis qu'on retrouve une urbanisation linéaire plus récente le long d'une route qui remonte vers le plateau cultivé au Nord

du village. On peut identifier deux paysages, celui de la Vallée avec son bocage, classique dans l'Avesnois, alors que le plateau est constitué de grandes étendues cultivées. La présence agricole de ce village reste très forte, en effet pour un village de l'Avesnois de 200 à 300 habitants, on a une ou deux fermes. Alors que dans le cas présent, on identifie 5 exploitations dont 3 d'entre-elles sont situées en cœur de village, c'est ce qui a stimulé mon choix de cas d'étude. Par ailleurs, on identifie une mixité entre élevage et culture, qui se rapproche des types de paysage présent (sur le plateau et dans la vallée).

Les 5 exploitations sont listées et on y ajoute le cas limite d'une 6ème exploitation découverte en bordure du village. Leur implantation est étudiée selon leur proximité au noyau villageois ou de l'axe routier du plateau et aux orientations d'aménagements prévues par le SCOT en cours d'élaboration et le POS existant (avec une structure classique de la zone urbaine à la zone naturelle).

On constate que la proportion (surface bâtie) de constructions agricoles est presque plus importante que celle destinée à l'habitat. Selon les zones du POS, des contraintes existent avec la possibilité d'extensions agricoles (mais pas de création possible), des distances à respecter entre habitat et constructions agricoles. On identifie des réserves foncières, non urbanisées mais où le POS autorise uniquement des constructions agricoles démontables, ce qui pose une question de viabilité des exploitations qui s'y installerait. Plusieurs cas d'exploitations sont répertoriés.

- Ferme A : enclavée au cœur du village
- Ferme B : positionnée en limite du village mais avec de nouveaux bâtiments d'élevages en dehors du village depuis 2 ans, c'est une exploitation morcelée
- Ferme C : située en limite Nord du village après un déplacement complet de la ferme (+habitation), initialement positionnée en cœur de village
- Ferme D : en dehors du village, sur un axe routier principal
- Ferme E : en limite communale, plus près du village voisin de Wattignies la Victoire
- Ferme F : à confirmer (en limite Nord du village), il s'agit sans doute d'une ferme gérée par un exploitant sur deux sites (ferme en face sur une autre commune)

Je vous propose une analyse de la ferme A, la plus enclavée, c'est une ferme qui correspond à la surface moyenne des exploitations de l'Avesnois (60 ha pour 80% des exploitations du territoire).

(Voir illustration ci jointe)

*On peut repérer les surfaces en fermage de cette exploitation, celles-ci apparaissent très éparpillées, mais en comparaison à d'autres exploitations, elles sont plutôt très concentrées. Elles se répartissent à part égale entre terres cultivées et prairies.

Pour comprendre cette ferme, je me suis plongée dans son fonctionnement, sa structure, ses contraintes, ses objectifs afin de faire des parallèles avec le territoire.

Une fiche d'identité est établie sous la forme d'un relevé chronologique de la structure de l'exploitation entre 2007 et aujourd'hui, avec différentes catégories identifiées : moyens humains, structure, exploitation, production, problèmes, objectifs.

Divers événements sont présentés : stratégie d'installation, problèmes ou changements de structure, moyens qui ont récemment influencés la ferme, regroupement des terres, partage des élevages, groupe d'achat commun, perte de quotas et de fermages, subventions, regroupement ou construction de certaines exploitations, moyens humains et organisation familiale etc.

FERME THOMAS PETIT - DAMOUSIES

	MOYENS HUMAINS	STRUTURE	EXPLOITATION	PRODUCTION	PROBLEMES	OBJECTIFS
2007		"COHABITATION" avant reprise	75ha : 50% prairies / 50% terres bâtiments : 3000m ²	306 000l Race laitière	- Places vides dans les bâtiments	- Valoriser le "savoir" des anciens - Connaître la ferme
2008		1er juillet 2008 CREATION GAEC 2 associés	2 sites: ISOLE à Beaufort DANS LE VILLAGE Damousies	- Mise en place des vaches allaitantes	Contrainte de deux exploitations: 4 traites - paillage ...	- Mutualisation des besoins - Construction de nouveaux bâtiments (site Beaufort) - Augmentation des effectifs (site Beaufort)
2009		REPRISE EFFECTIVE SITE DAMOUSIES	site Damousies :60ha 50% prairies / 50% terres bâtiments : 3000m ²	220 000l Race à viande +40 000l (offre installation)	Perte 86 000l de quotas de lait liée à la perte de 15ha + Manque alimentation	Augmentation du quota Production d'une viande plus qualitative
2010					GRELE : >perte des récoltes > perte des possibilités d'investissement	- Eviter d'acheter des bêtes (problèmes de maladies)
2011		DISSOLUTION GAEC séparation des exploitations EXPLOITATION INDIV.	1 site DANS LE VILLAGE Damousies	Autonomie dans la production de bêtes (pas d'achats - vente de boeufs)	PUIT empoisonné > maladies	- Optimisation du temps - Réorganisation de la ferme
2012		EXPLOITATION INDIV. rejoint par sa femme	Mise au norme sanitaire : Evacuation des effluents	Viande de cochon et de boeuf (vente directe)		2ème personne : - possibilité diversification - vente directe
2013				323 000l Petits ballots et blé (vente directe)		Autonomie en paille/ foin 120 > 750 boules
2014		EXPLOITATION INDIV. 2ème STATUT pour sa femme?		357 000l	ALIMENTATION : >dépendance au marché international (soja /colza)	DIVERSIFICATION - vente directe : lait / viande / fromage ? CONSTRUCTION- silot - bat.élevage? REGROUPEMENT terres ?

Ce passage en revue, au travers d'un cas d'étude précis, permet d'identifier une série de problématiques qui pourrait être généralisée :

- Abandon du patrimoine agricole : les granges et bâtis d'origine (souvent de petites tailles) sont abandonnées par les exploitants au profit de maisons neuves et de nouveaux hangars agricoles à une échelle plus importante. C'est une problématique très récurrente dans l'Avesnois. En parallèle, ce bâti agricole est petit à petit transformé en habitat et est convoité comme un patrimoine recherché par de nouveaux arrivants et pour un autre usage (grange à usage d'habitation par exemple)

- Construction de bâtiments d'exploitation « modernes » à plus grande échelle et conformes aux normes d'élevage. Ces constructions sont liées à des questions de gestion des exploitations, par exemple comment nourrir un maximum de bêtes le plus rapidement possible, afin de gagner du temps. En effet beaucoup d'exploitants sont seuls, alors que les exploitations grandissent (passage de 20 à 200 animaux à nourrir, à traire,...). A ces questions de fonctionnement, on peut ajouter des questions législatives, les taurillons n'ont plus le droit de rester en prairie et doivent être enfermés dans des bâtiments toute leur vie. On découvre ainsi les générations successives de constructions qui remodelent les entrées et paysages de villages.

- « Bétonisation » des fermes : depuis quelques années, les exploitations doivent gérer les effluents et le fumier ; et doivent les stocker sur des surfaces imperméables avant traitement spécifique, souvent externalisé. 3000m² de bâtiments s'accompagnent souvent de 3000m² de cours bétonnés permettant d'éviter l'infiltration. De plus des normes de distance vis-à-vis des habitations

existent pour le stockage du fumier (selon la taille de l'exploitation).

Les « silos horizontaux » de stockage des récoltes (maïs broyé) augmentent aussi ces surfaces imperméabilisées.

- Flux et mécanisation : la distance aux champs et la taille de ceux-ci permet et amène à la fois la mécanisation, que cela soit dans le déplacement du bétail ou dans la gestion des cultures. Cela génère aussi des modifications de surfaces et de formes des terrains. Une dépendance à la mécanisation s'est mise en place au fur et à mesure des années, celle-ci est également liée à la recherche de gain de temps.

- Evolutions des surfaces agricoles utiles : les surfaces cultivées dans la région du cas d'étude ont augmentées au détriment du bocage. Le constat est ici dressé sur 5 ans (2007-20012). Un autre constat est la diversification du type de culture, avec des cultures plus atypiques pour l'avesnois tel que le colza.

- « Remembrement automatique » : les parcelles observables sur les photos satellites ne correspondent pas aux limites de parcellaire du cadastre. Les agriculteurs opèrent entre eux des échanges entre parcelle et modèlent le paysage. Il est parfois difficile de refaire le lien entre terrains et exploitants réels et paiement des fermages aux propriétaires.

Les agriculteurs sont des modeleurs de paysage.

Questions du public

Richard Klein : *J'apprécie beaucoup le travail réalisé, notamment au travers des outils chronologiques très utiles pour comprendre de façon détaillée le fonctionnement et les différents aspects du territoire. C'est un travail assez démonstratif, vraiment intéressant ; les déductions établies apparaissent stimulantes pour la suite. L'exposé montre également qu'il faut apporter un intérêt à la terminologie employée dès le départ, il faudra être vigilant car certains mots sont chargés de connotations, notamment : « moderne », « enclavement », « abandon » > transfert (la ferme abandonnée devient un patrimoine désirable pour une autre catégorie de population), « bétonisation » (il ne s'agit pas du problème du béton mais plutôt des normes). Il faut choisir la bonne terminologie dès le départ pour accompagner l'analyse fine réalisée.*

Amélie F. : *Il s'agit d'entretiens réalisés très récemment et, de fait, j'ai repris en partie le vocabulaire employé, il me manque un peu de recul pour reprendre et préciser le vocabulaire de cette présentation.*

Nicolas Rouget : *Sur la question des échanges des terres et remembrement à l'amiable sont des pratiques courantes et usuelles en territoires agricoles, ce n'est pas forcément lié à une nouvelle tendance. C'est une solution trouvée par les exploitants pour pallier au morcellement des propriétés foncières du secteur.*

(Claire Delfosse indique que cela se pratique également sur les territoires remembrés pour avoir plus de facilité d'exploitation).

L'hypothèse de base pose question : pourquoi vouloir préserver les ressources agricoles à proximité de l'habitat ? Pourquoi cette question ? Est-ce une bonne idée de vouloir absolument préserver ces liens. Il y a des programmes qui remettent en question cette proximité entre exploitation agricole et habitat périurbain. C'est un programme piloté par la Région (Environnement – Santé), mais qui a été entre autres justifié par le fait que les habitants de ces pavillons reçoivent les engrais / pesticides.

Amélie F. : *J'ai relevé, au travers des propos de l'exploitant, qu'aujourd'hui, les gens ne font plus le rapprochement entre ce qu'ils consomment et l'exploitant qui est leur voisin. Le système de consommation est devenu complètement indirect. Ma question de départ est sans doute liée à une position personnelle et aux deux études préalables réalisées. Peut-être, il faudra que je prenne moins position dans la question principale de ma thèse.*

Nicolas R. : *Vous vous étonnez du recul très fort de l'agriculture en milieu rural, mais les statistiques nous montrent que l'agriculture recule plus fortement en milieu rural qu'en périurbain. Il y a plusieurs raisons à cela mais ce n'est pas une spécificité de ce territoire.*

Claire Delfosse : *Je vous remercie pour cette présentation qui montre tout le capital que vous avez, effectivement il faudra peut-être reformuler la question initiale. Ces enquêtes très fines montrent un regard particulier de l'architecte avec une attention à l'espace. Je vous suggère d'étudier les travaux de Christophe Soulard, géographe, qui travaille à l'échelle de l'exploitation agricole, travaux avec lesquels je vois des liens, notamment dans l'usage d'une échelle fine et d'une description détaillée. Le territoire étudié est totalement rural, et pas encore péri-urbain. Je propose de mettre en rapport ce 'récit de vie' (bâtiments, fonctionnement, exploitation, propriété, etc.) au filtre de différentes échelles, échelle de la ferme, du village, de l'échelle communale : parcours, déplacements (difficultés à traverser les routes avec le bétail), usages, contraintes sociétales, rationalisation du travail, ergonomie, les politiques agricoles, les politiques d'urbanisation, etc.*

La comparaison avec d'autres territoires seraient une autre piste : aller voir ce qui se fait ailleurs, des pratiques différentes persistent sur certains territoires (exemple : la traversée de troupeaux en Savoie). Voyez également les travaux encadrés par Christophe Soulard sur les déplacements des agriculteurs.

Il faut également étudier le rapport à une nouvelle forme de urbanisme ou aménagement de la route, qui pose des problèmes pour les exploitations (bêtes- engins).

Il faut mettre en lien le travail d'enquête avec les politiques agricoles, les politiques environnementales et les nouvelles politiques d'urbanisme, qui sont parfois contradictoires. Quels sont les réflexions sur le SCOT, sur l'habitat, ... ? La question serait plus : « Comment évolue l'agriculture face aux modèles d'aménagement urbain ? »

Bénédicte Grosjean : *La problématique de l'habitat a un peu disparu dans l'exposé, il me semble qu'il y a beaucoup plus de pistes problématiques autour de l'urbanisme, des règlements d'urbanisme, de l'aménagement.*

Claire Delfosse : *Vous devez également utiliser votre regard d'architecte sur l'organisation de la ferme, l'agencement des bâtiments.*

Nicolas Rouget : *Il faut intégrer l'aspiration paysagère-citadine, que l'on ressent fortement chez vous, l'Avesnois c'est la campagne du Nord-Pas-de-Calais. Il y a une attente sociale des habitants du Nord-Pas-de-Calais qui n'est pas celle d'une agriculture 'banale'. Cela exerce une forme de pression, plus forte que les institutions*

Isabelle Estienne : *Tu as dit que l'agriculteur devient quelqu'un qui remodèle le paysage, attention : l'agriculture a toujours remodelé le paysage ?*

Catherine Grout : *Nous avons vu principalement la question de l'agriculture, or il me semble important que vous nous donniez assez vite vos outils d'architecte et la méthode que vous allez peut-être inaugurer dans l'articulation entre les deux. Vous ne vous arrêtez pas uniquement sur le bâti, on a donc envie d'entendre la méthode déployée.*

Votre présentation est très claire, très soignée, toutefois elle correspond exactement à ce qui quantifiable. Et de ce fait, vous témoignez de ce que vous critiquez et qui est critiqué par ailleurs, c'est-à-dire cette rationalisation (gestion, fonction,...). Je voudrais que vous preniez une distance critique vis-à-vis de cette présentation. Il faut garder la structure, la clarté, la lisibilité, tout en conservant un versant critique. Dans le travail de thèse vous ne pourrez plus proposer un schéma tel

que celui-ci.

Amélie F. : J'ai besoin de composer ces bases de données quantitatives et comparatives pour comprendre le sujet abordé.

Philippe Louguet : *Peut-on préserver les ressources agricoles à proximité de l'habitat ? Cette question pose vraiment un problème de projection. La question de rapport entre habitat et agriculture est légitime, cela peut être un état des lieux. Mais nous sommes dans la projection, il faut un peu plus d'imagination de chercheur. Quel impact temporel ? Quel est la place de l'uchronie ? Y-a-t-il une dimension uchronique ?*

Les horizons de réduction des pesticides à long terme : il y a le paysage mais également les questions sanitaires. Est-ce que les prévisions de la PAC peuvent avoir un impact, dans quelle direction ? Il faut une méthode uchronique pour aborder cette question et mettre l'histoire en perspective. L'échelle est intermédiaire aussi, du point de vue de la taille des exploitations, quelles sont les facteurs de bouleversement de cette échelle.

Quand on parle de l'habitat, les rurbains supportent beaucoup mieux les pâtures que les céréales, ... on parle de questions de conflits et sociétales. Cette question nécessite un minimum d'imagination de projection.

Denis Delbaere : *Philippe, peux-tu développer ce qu'est « la méthode uchronique » ?*

Philippe Louguet : *Il s'agit de prendre les hypothèses et de voir l'évolution possible, et prendre une hypothèse est de regarder comment on peut prendre une autre direction. Par exemple, si c'est une nuisance énorme, cela ne sera pas préservé du tout. Roland Vidal¹ parle des structures comme le bourg, l'hortus, les champs ; l'hortus jouait un rôle de tampon entre le bourg et les champs. Il s'agit de question intéressante de gestion des territoires, sur laquelle les politiques ont une incidence très forte. Selon l'hypothèse que l'on prend, on doit pouvoir faire des projections. Comment peut-on se projeter ?*

Céline Barrère : *En prolongement ce qui a déjà été dit précédemment, sur l'imaginaire de l'Avesnois, il y a sans doute un travail à faire sur la question de l'identité et des valeurs, notamment à travers le récit de vie. Une approche anthropologique ou sociologique peut être utile. Tu as constaté l'abandon des corps de fermes traditionnels par les exploitants et l'arrivage des nouveaux habitants ; il serait intéressant dans ton échantillon d'aller voir ce qui se passe pour ces nouveaux habitants qui investissent dans ce bâti-là. La convergence du rural qui va vers la norme urbaine et de l'urbain qui va vers le côté rural, qu'est-ce qu'il y trouve (valeur d'historicité, d'identité, filiation aux racines, identité dans le paysage,...?). C'est également une question de transfert de normes, nous avons la norme qui contraint et celle qui permet de retrouver des savoir-faire, et toutes les questions d'imaginaire qui sont derrière cela.*

Une approche résolument sociologique peut amener à reconsidérer les données et à comprendre plus largement la notion de ressource agricole.

¹ Voir notamment : Roland VIDAL, *Proximités géographiques et distances culturelles entre la ville et l'agriculture*, janvier 2011, en ligne : <http://www.projetsdepaysage.fr/editpdf.php?texte=629>

Les marges de la ville diffuse : échelles, situations et outils marginalisés.

Guillaume Vanneste, enseignant à l'UCLouvain, doctorant à l'EPFL

Depuis un peu plus de vingt ans, un ensemble de théories, de recherches et de projets se dégage sur la 'ville diffuse'. Des chercheurs ont mis en lumière des structures de territoire similaires aux Etats-Unis, en Belgique², en Italie, en Allemagne ou en Asie. L'accumulation de ces travaux enrichissent la compréhension du 'diffus' comme fait urbain global au travers de ses diverses spécificités locales.

Ce travail cherche à questionner cette ville diffuse selon la thématique de la limite. Il s'agit de définir ce qui fait la limite de la ville diffuse, ce qui échappe à sa définition : marges géographiques, limites d'échelles propres à ces territoires et de comprendre les enjeux et les moyens de projet dans les territoires 'post ville-diffuse'. Il faut donc s'entendre sur ce qu'on entend par ville diffuse, ses caractéristiques.

La ville diffuse est un état de fait, un système qui peut être vu lui-même comme une ville constituée de ses composantes urbaines et non comme la bordure, la périphérie ou l'extension d'une autre ville. C'est le cas dans l'étude réalisée sur la région du Veneto par Francesco Indovina (DAEST, IUAV)³ mandaté par le ministère de l'instruction publique qui cherchait à définir la délimitation de la commune métropolitaine de Venise. Cette région se trouve en marge de plusieurs grandes cités (Padoue, Vérone, Venise, ...) mais est elle-même autonome par rapport à ces centres sans en être directement le produit. C'est ce premier travail qui va identifier le changement de nature de ce territoire et lui reconnaître des caractéristiques propres. L'image proposée est celle d'une ville diffuse, cette fameuse *città diffusa* dont la portée du terme s'étendra hors des frontières italiennes. La dispersion est ici reconnue non seulement sur les formes d'habitat mais aussi sur toutes les activités de la ville. Le terme 'ville' est cependant conservé et suppose des dynamiques spatiales spécifiques. Les formes d'habitat qui s'y développent sont par contre marquées par la dispersion et des logiques plus individuelles.

On reconnaît notamment le développement de cette forme de ville dans l'infrastructuration généralisée de son territoire. La trame qui sous-tend l'urbanisation est celle de l'eau et de l'asphalte, qui sera décrite finement par Paola Viganò et Bernardo Secchi avec les étudiants en Urbanisme lors de la biennale de Venise de 2006. L'intérêt réside aussi dans le glissement du cadrage qui ne se centre pas sur les villes de la région mais cherche plutôt à décrire comment est construit le diffus sans référence à un centre ou à une hiérarchie.

Dans les territoires des Flandres et du Brabant, on retrouve une condition urbaine similaire au territoire du Veneto. Ces territoires se sont construits selon un mode constitutif similaire, basé sur un support territorial infrastructuré par l'eau et les voies de communication, mais qui présente une géométrie propre. Une autre rationalisation est à l'œuvre qui est propre au territoire belge. On notera notamment l'importance des réseaux, viaires et ferroviaires, comme l'a montré Bénédicte Grosjean⁴. Ici

². Bruno DE MEULDER, Jan SCHREURS, Annabel COCK, Bruno NOTTEBOOM, "Sleutelen aan het Belgische stadslandschap / Patching up the Belgian Urban Landscape", *OASE* n° 52, NAI Publishers, 1999, pp. 78-113.

³ Francesco INDOVINA (dir.), *la città diffusa*, Venezia : Istituto Universitario di Architettura, Dipartimento di analisi economica e sociale del territorio, 1990, 227p.

⁴. Bénédicte GROSJEAN, *Urbanisation sans urbanisme*, Wavre, éd. Mardaga, 2010, 352p.

encore, le caractère urbain est indéniable puisque ces lieux présente une forte mixité de fonctions.

En 2012, Studio (Secchi-Viganò) propose la notion de « métropole horizontale » pour qualifier Bruxelles (prospective Bruxelles 2040⁵). L'horizontalité décrit ici les relations spatiales qui se mettent en place entre les éléments qui composent cette métropole. Une définition synthétique de « Métropole horizontale » bruxelloise est la suivante: 'une condition urbaine élargie, typologiquement variée et bien équipée; structurée par trois vallées et par un réseau dense et maillé de transport collectif ; articulée par une série de figures urbaines et territoriales (des centres anciens, des parcs, des forêts, de nouvelles centralités...) qui en sont les repères' (Studio 012).

Quelles seraient les limites de la ville diffuse ? Tant conceptuelle que géographique. Pourquoi chercher des limites et cela a-t-il du sens ? Ou les chercher ? Dans ses bords, dans ses intérieurs ?

La ville diffuse, par opposition à la ville compacte, n'est pas une tache d'huile qui se répand, qui s'étend, depuis un point référent, le centre, vers un extérieur, la périphérie. La ville-diffuse ne se présente plus sous une forme clairement identifiable. Elle ressemble plutôt à un grand tableau pointilliste, une série de points qui apparaissent et disparaissent, consolidés sur un substrat commun, le plus souvent, l'eau et l'asphalte, qui sous-tend leurs mise en forme. Si l'on recherche les limites de ce système, il ne s'agit donc plus de trouver l'enceinte qui fait bord. En fait à travers la question des limites, se pose la question du couple ville-campagne, qui cherche à se trouver un sens nouveau dans les territoires de la ville contemporaine.

« La ville diffuse n'est pas homogène en son intérieur » explique Studio dans l'étude Bruxelles 2040, et ils poursuivent : « Une métropole dispersée est aussi une opportunité. Dans la métropole dispersée, l'espace non bâti domine, le contact avec la nature peut être immédiat, on peut y trouver, et en effet on y trouve, des situations habitables très confortables, un «capital spatial» souvent de haute qualité. [...] Différente d'autres métropoles, la métropole horizontale n'est et ne sera pas homogène en son intérieur; elle n'élimine pas les différences mais valorise au contraire les qualités des lieux et des parties, interrogeant leurs connivences et leurs complémentarités et dépassant les clivages. »

Questionner la limite, c'est aussi valider ou non le critère de continuité d'un système, d'un objet, d'une infrastructure. Si il y a limite entre deux choses, il n'y a plus continuité, au sens propre.

Si des objets (au sens large : une forêt, une commune, une urbanisation, une infrastructure) peuvent être reconnus, ils sont identifiables par leur bords, leur limites. Les limites questionnent les rapports qu'entretiennent ces objets entre eux. La ville diffuse aussi présente divers 'matériaux urbains élémentaire' (Viganò, 1999). Quels sont-ils et comment cohabitent-ils ?

Une hypothèse est que ce système a des bords, des limites, qui seraient plus intérieures qu'extérieures. Il contient des morceaux de territoires où certaines polarités ou infrastructures peuvent prendre le dessus, à l'encontre du caractère isotrope, ou encore, là où il devient simplement moins équipé, habité et infrastructurel.

Une autre hypothèse est celle que le 'hors-la-ville' est aujourd'hui moins (re-)connu, moins étudié malgré la reconnaissance de ces territoires diffus, là où les grandes agglomérations se dotent quant à elles de plans urbains, de visions de ville et d'outils à plus ou moins longs termes. Une famille de problématiques en découlent : quels projets et quels moyens seraient comparables dans le cas l'urbain diffus ? Quel devenir pour les notions 'anciennes' comme campagne au sein de cette forme particulière de ville (agriculture, paysage, exploitation)? Comment concilier opérationnalité spécifique à échelle locale et projet territorial à grande échelle ?

⁵ <http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/les-plans-strategiques/le-prdd/bruxelles-metropole-2040>

Enfin, une dernière hypothèse concerne la temporalité de ce territoire. Les conditions de la diffusion sont à retrouver plusieurs siècles en amont et on ne peut présumer de la pérennité de cette urbanisation dans le temps. Dès lors, dans les années futures, proches et lointaines, face à ces territoires, les travaux de recherche devraient-ils, se positionner quant à des décisions projectuelles durables? Quelle distance entre l'analyse et la stratégie prospective voire le projet? En d'autres termes, la ville diffuse permet-elle une approche 'post-ville diffuse': pour faire du projet sur la ville diffuse, quels en sont les moyens, et quels matériaux sont propres à la ville diffuse?



Illustration : cas d'étude de Bernissart - analyse d'un territoire transfrontalier.

Dans ce cadre, un premier travail est la description du territoire, passant par une lecture analytique de son caractère diffus, de ses 'matériaux urbains'⁶ et de leur transformations, de ses 'composants limites'. Le territoire belge au sens large sera choisi comme point de départ pour les mêmes raisons que celles qui placent cette recherche dans une continuité d'étude existante.

Un premier cas d'étude est entamé sur la commune de Bernissart. Un territoire frontière, un lieu limite. Commune belge limitrophe à la France. En bordure d'un faisceau d'infrastructure. Linéaire du bassin minier. Quel processus de fabrication de l'habitat? Qu'est ce qui vient du charbonnage? Quel impact des infrastructures? On y reconnaît des grandes figures: Les forêts / les terrils / les charbonnages / les grands étangs.

⁶. Paola VIGANO, *la città elementare*, Milano, éd. Skira, 1999, 206p.

Retracer le maillage de l'infrastructure : les canaux. Nimy Blaton Peronnes. Blaton Ath. Déviation de la Haine. Projet Seine Nord. Accumulation technique de différents gabarits, à la recherche aussi du meilleur tracés au pour le moins du tracé possible entre ce qui existe déjà.

Retracer le maillage 'forestier', Si l'on en croit les cartes historiques, la régions est dense en domaines, châteaux et forêts. De grands axes reliant des domaines et châteaux. Une géographie.

Un territoire infrastructure par le charbonnage et aujourd'hui caractérisé par le vide. Ce qui était industriel et vecteur d'activité est devenu vides au sens littéral : sols pollués, bassin d'effondrements, terrils, zones de continuité écologiques.

Questions du public

Denis Delbaere : *la question de la sémantique est primordiale dans ce type de travail. Il faut clarifier les mots utilisés tels que limite intérieure, limite extérieure, etc. On se pose abondamment et depuis longtemps ces questions en paysage : à partir de quel moment, de quels critères, peut-on parler de bords, pli, frontière, marge, coupure ? Il y a une littérature philosophique abondante sur la notion de pli à vous signaler.*

Le cas de la forêt de Soignes est proposé et discuté comme pouvant être un « bord intérieur ». La notion va dépend fortement des échelles.

La dimension géomorphologique pourrait être explorée de manière plus poussée. Les cas présentés correspondent à des situations de plaine. La notion de paysage convoque la question de la limite, cherche à lui donner une forme (5 siècles en amont dans les mêmes zones, Europe du Nord et Italie du Nord). Il serait donc intéressant de se pencher aussi sur le contexte dans lequel à émergé la notion de « paysage ».

Philippe Louguet : *je m'interroge depuis longtemps sur la notion d'isotropie, et son historicité. Elle m'interroge par rapport à ce que Henri Lefèbvre a appelé le droit à la ville. Parce que si on le suit, on pourrait imaginer que l'isotropie est celle qui mène justement à ce droit à la ville. Ça interroge en fait sur la ségrégation. Au delà des réseaux, des maillages, etc., est-ce que la notion d'isotropie est valide ailleurs, par exemple, sur les répartitions humaines ? Dans ce type de ville diffuse que vous avez montrée, qui n'est pas celle du sprawl, mais où il y a aussi une forte adhésion sociale comme dans le sprawl, il y a une forte attention à la notion d'environnement. C'est intéressant parce que c'est sans doute aussi un marqueur social. Si on fait d'autres cartes, comme les catégories socioprofessionnelles, ou celle des revenus, d'autres types de limite peuvent émerger à partir de là.*

Une autre question que je me pose concerne les mobilités. On voit bien que cette ville diffuse s'est construite sur certains systèmes de mobilité, ou bien qu'elle a été accompagnée par des mobilités au 19e siècle. Le chemin de fer s'y est développé de manière très réticulaire (en Belgique mais en France aussi), mais on sait que ces systèmes tendent aujourd'hui vers une forme vraiment hiérarchisée des systèmes traditionnels. Ce travail peut donc être l'occasion d'interroger le système des réseaux autrement. Je suis également convaincu qu'il y a (en France en tout cas) des pans entiers de « ville diffuse » qui ont été abandonnés parce que l'électricité n'arrivait pas. Les temporalités sont donc très importantes sur ce sujet parce qu'il peut aussi y avoir des révolutions très rapides. Dans l'étude que Pieter Uytendhoe (Ugent) a faite sur les paysages flamands⁷ on voit bien comment le système réticulaire a complètement modifié le paysage, et ensuite à nouveau une mutation très rapide quand il a été démantelé.

⁷ Voir par exemple : Pieter UYTENHOVE, Bruno NOTTEBOOM, « Rephotographier les paysages flamands en transformation, 1904-2004. Un ensemble de trois séries photographiques de Massart, Charlier et Kempnaers », *Les carnets du paysage* n°12, 2005, p.150-175.

François Andrieux : *la question de l'isotropie est certainement un thème à creuser, sans doute en rapport avec la notion "d'horizon d'attente" que André Corboz a développée (suivant Reinhart Koselleck) ; et peut-être celle d'un horizon d'attente « démocratique », hypothèse que nous avons posée avec Bénédicte dans une recherche qui portait sur les représentations de ces territoires⁸. En particulier « Water&Asphalt », de Secchi et Vigano, montre assez bien cela : à la fois ils cherchent des déterminismes, et en même temps, ils croisent des horizons d'attente. C'est ce couple-là qui est intéressant : on va chercher la topographie, l'hydrographie, etc., et c'étaient des déterminismes mais ensuite ça devient une « valeur » en soi. C'est une autre manière d'approcher ce que disait Philippe. Les outils visuels sont aussi intéressants à questionner. Vous avez repris précisément un carré comme cadrage, pour construire de l'isotropie, ce qui n'est pas neutre. Comment l'avez vous placé ? A quelle échelle ? Pourquoi 25km de côté ? Est-ce qu'à partir de certaines échelles on ne fait pas apparaître ce que les suisses appellent « la peau de léopard ». En lien avec cela est la question de la « figure » : à quelle échelle, quelle lisibilité produit-on ? Ensuite on cherche l'anomalie, qui devient la figure.*
Philippe Louguet : *c'est en lien avec le modèle fractal, qu'on ne peut nier, il y a ces questions d'échelles. Mais il y a sans doute aussi d'autres modèles à inventer aujourd'hui.*

Denis Delbaere : *Des outils sont aussi à trouver dans l'écologie du paysage , qui pose aussi la question de la limite, celle de la diffusion, de façon assez inaugurale, dans les années 1980 : elle essaie de sortir justement d'une géographie de zone. De manière assez concomitante en fait avec le développement de la ville diffuse. C'est aussi intéressant à creuser : quelles disciplines émergent au moment où le phénomène de « ville diffuse » se constitue, ou acquiert un niveau de visibilité particulier ?*

Bénédicte Grosjean : *le travail me semble encore très endogène avec des références trop 'intérieures'. Je pense aussi qu'il faut au contraire aller chercher la référence ailleurs. On peut alors reconsidérer le titre dans un sens plus conceptuel ou métaphorique, et non pas uniquement une limite physique : des limites dans la ville diffuse. Un croisement avec une autre discipline est sûrement utile pour nourrir l'objet d'étude.*

Par ailleurs, il y a un intérêt à la « limite » dans la ville diffuse qui est que créer des différences d'isotropie, comme les différences de potentiel, engendre des flux. Ce territoire frontalier permettrait de montrer ce qu'une limite (nationale) crée comme hétérogénéités et donc comme dynamiques. Il serait aussi intéressant d'arriver à avoir un regard critique sur la production actuelle de Studio. L'immersion dans l'agence est un atout, pour avoir une très bonne connaissance sur les processus de production, par exemple ; mais il faudrait aussi arriver à faire un pas de côté, prendre une distance critique, ne pas reproduire les modes de faire mais les questionner : pourquoi une carte, quel type de photo, etc. Ce doctorat pourrait articuler un double regard : analytique, très informé d'une part, mais aussi distancié, comparatif, théorisant, de l'autre. Il faut sans doute pour cela s'intéresser à des méthodes anthropologiques qui se servent de l'immersion, comme l'observation participante (référence de Albena Yaneva dans l'agence OMA).

Céline Barrère : *oui, il y a énormément de réflexions sur la posture, le niveau d'engagement du chercheur, amorcés par l'école de Chicago en sociologie : quand on est immergé dans son objet, comment on joue à la fois de son immersion et comment on prend du recul par rapport à lui. Bourdieu a travaillé près de 40 ans sur cette question ! Et beaucoup de thèses en sciences humaines aujourd'hui commencent par une auto-analyse, qui peut être un préambule, pour se positionner : d'où on parle ? Comment on est engagé dans cet objet ? Quelle empathie, affinité, ou antipathie a-t-on ? En particulier les thèses en sciences politiques, qui sont impliqués dans un mouvement, posent cela de manière claire. Une référence est la thèse d'Éloïse Nez, maître de conférence à Tours, sur les budgets participatifs, dont la première partie traite de son militantisme.*

⁸ cf. <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/periscope-architectes.pdf>